



**RETRAITÉS
GIRONDE**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités de la Gironde

N° 71 du 17 mars 2015

SOMMAIRE

Page 1 : Edito

Page 2 : Vie de l'UTR

- Galette du 15 janvier 2015

- Congrès de l'UCR

- Réunion des adhérents du 3 février

Page 3 : Vie de l'UTR, Informations

- Accueil des nouveaux adhérents le 5 mars

- La loi sur le vieillissement

- Délai de demande d'une pension

- Foire Internationale de Bordeaux

Page 4 : Informations

- MGEN-Filia

- Le tiers payant, qu'est ce que c'est ?

Page 5 : Informations

- La laïcité une précieuse valeur républicaine ...

Page 6 : Commissions

- Commission Loisirs

- Commission Formation

Page 7 : Commissions

- Commission Journal

Tribune libre

- Numérique: le grand méchant loup

Page 8 : Tribune libre

- Le tiers payant pour tous en 2017 : la solution ?

Union Territoriale des Retraités

8 rue Théodore Gardère

CS 91372

33080 BORDEAUX CEDEX

tél: 05.57.81.11.34

gironde@retraites.cfdt.fr

<http://www.cfdt-retraites.fr/gironde>

Permanences

chaque jeudi de 14h /16h

Edito :

Notre bulletin paraît, alors que les citoyens sont appelés à élire les Conseils Départementaux (ex Conseil Général). Les structures évoluent mais les missions pour l'essentiel demeureront. Or, les missions dévolues au Conseil Départemental sont importantes pour la vie des habitants du département et, en premier lieu, pour les personnes âgées:

- aujourd'hui, c'est le Conseil Général qui intervient pour attribuer l'Aide aux personnes âgées,
- au quotidien, c'est le Conseil Général qui définit l'action sociale en direction des personnes âgées, qui développe les outils pour le maintien à domicile ou pour le placement en établissement.

Il ne nous appartient pas de dire pour qui voter. Il serait paradoxal de prôner l'émancipation des personnes et prétendre leur tenir la main dans l'isolement.

Dans chaque canton, le choix existe. C'est à partir de nos valeurs que nous vous invitons à vous positionner. Nos exigences de démocratie, de solidarité, d'émancipation impliquent une exigence de respect des personnes et des groupes.

A chacun d'entre nous de se déterminer pour que les politiques qui seront mises en œuvre en Gironde conjuguent efficacité sociale, éthique et politique.

A chacun de nous de convaincre nos proches d'aller accomplir cet acte essentiel de notre vie démocratique. Quelle signification prendrait ce temps fort de notre vie citoyenne si plus d'un électeur sur deux ne participait pas au vote !

Michel Lefèvre, Secrétaire général

Accès aux soins : agissons au quotidien

Communiquer, c'est agir ! Pour nous, retraités, c'est notre moyen d'action privilégié. D'autant qu'une idée se concrétise quand elle est partagée par le plus grand nombre.

L'Union des Retraités Cfdt (UCR) a édité une série de tracts nationaux grand public sur ce vaste sujet de l'accès aux soins pour tous. Leur diffusion au plus près du terrain doit confirmer notre présence, nos analyses et nos propositions.

Un exemplaire du dernier tract national « **Le tiers payant est un droit** » est encarté, dans le présent Bulletin, pour une diffusion autour de vous.

De notre côté, au nom de l'UTR Gironde :

- nous avons interpellé l'Agence Régionale de Santé et les syndicats de médecins sur l'accès aux soins et le droit au tiers payant pour tous,
- nous avons adressé une lettre ouverte aux candidats aux élections départementales,
- nous avons également adressé une lettre au rédacteur en chef du journal Sud-Ouest, en réponse à son article du 3 mars 2015 (une double page), développant largement l'avis des professions de santé.